



Mesdames et Messieurs les Présidents de club
Mesdames et Messieurs licenciés FFPM
Mesdames et Messieurs les pêcheurs usagers de la mer

Notre droit de pêcher, mon credo !!!!!

Le 14 Mars 2009, lors de l'assemblée générale de la Fédération Française des Pêcheurs en Mer, qui se déroulait à Brest, j'ai eu l'immense privilège d'être élu Président National de la FFPM.

Privilège et honneur que je partage bien entendu avec les quatorze autres personnes faisant partie de la liste postulante aux élections de cette nouvelle olympiade.

Tout d'abord je souhaite en mon nom et surtout au nom de toute mon équipe, vous remercier pour la confiance dont vous nous avez témoignée, et ceci sans restriction (plus de 90% des voix !).

Je voudrais aussi, pendant que j'en suis aux remerciements, renouveler toute ma gratitude et toutes mes félicitations à mes deux amis **L. MORVAN** et **M. ORDAN** qui m'ont remis les clés d'une fédération en parfaite santé, prête à relever tous les défis !!!

Parler de défis n'est certainement pas une vue de l'esprit, les événements nous le prouvent tous les jours, surtout sur le sujet du thon rouge.

Comme vous avez pu le constater en titre de cette lettre, préserver notre droit le plus légitime et le plus ancestral de pêcher sera mon **CREDO**. Je m'y engage et toute mon équipe s'y engage aussi.

Attention !, n'allez pas croire que nous avons des vertus de magiciens ou d'extraterrestres, je n'ai jamais non plus prétendu que je savais marcher sur l'eau et encore moins pratiquer la multiplication des pains ... Tout ce que nous ferons, nous le ferons sans compter, avec rigueur, avec dévotion et pugnacité afin d'être les plus efficaces possible.

Alors je vous demanderai de nous soutenir dans ces combats au quotidien et non de nous critiquer (rien n'est plus facile). **Nous avons besoin de vous autant que vous avez besoin de nous**, alors unissons nos efforts, travaillons ensemble, notre Fédération a besoin de se développer pour devenir encore plus forte, nous nous devons de sensibiliser tous les pêcheurs isolés afin de les convertir en pêcheurs fédérés en pêcheurs licenciés.

Les préoccupations environnementales engagent nos autorités de tutelles à prendre des dispositions afin de préserver certaines espèces en voie de disparition. Notre devoir est de nous mobiliser afin d'apporter notre contribution aux réalités d'un certain bon sens. Nous avons plus que jamais le devoir d'être des pêcheurs citoyens, des pêcheurs responsables.



Nous nous devons d'être les référents d'une pêche réfléchie, et non les responsables coupables d'une pêche destructrice, nous devons acquérir le réflexe de ne prélever uniquement que notre consommation familiale, de remettre à l'eau les poissons sous taille, ou les espèces protégées.

Il est plus que nécessaire, il est plus que temps, de réagir rapidement, il n'est jamais trop tard !!!

Je vous ai beaucoup parlé de nos **DEVOIRS**, mais heureusement nous avons aussi des **DROITS**, alors, encore une fois nous devons devenir plus forts et plus nombreux afin de conserver ces droits. Depuis la nuit des temps l'homme chasse ou pêche et aujourd'hui il n'est nullement question de remettre quoi que ce soit en cause, c'est pourquoi nous devons sensibiliser tous les usagers de la mer et nous devons engager tous les pêcheurs à adhérer à notre fédération. Elle saura continuer à défendre nos droits et protéger les pêcheurs que nous sommes.

Alors et si maintenant nous décidions tous ensemble que la liberté de pêcher deviendrait dorénavant NOTRE CREDO !!!!!!!

Gérard PERODDI
Président National